

République Française



Mairie de MAGALAS

Bulletin municipal n°18

Décembre 2024



SOMMAIRE

NUMÉROS UTILES

La mairie :

04 67 36 20 19

La police municipale :

04 67 36 69 80

ou

06 79 31 95 63

La gendarmerie :

17

Les Pompiers :

18

Le SAMU :

15

La déchèterie :

04 67 36 08 13

Le mot du Maire

Vie municipale

Travaux

Sécurité

Urbanisme

Nos écoles

Communication

Patrimoine

Vie citoyenne

Culture

Festivités

Tribune libre

L'agenda

Directeurs de la publication : Pascal TRAMPARULO, Patricia SIMO-CAZENAVE, Adeline CADENA.

Responsable : Le Maire, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE

Photos et illustrations : Mairie de Magalas (Pierre SAUVY)

Imprimeur CréaPub

Bulletin municipal entièrement réalisé par les élus et le personnel communal.

Imprimé à 1800 exemplaires et diffusé aux habitants de la commune de Magalas.

Impression PEFC 100% gestion durable



État civil 2024

Unions



Fabien et Audrey
Alexis et Mélina
Jean-Baptiste et Coralie
Antonin et Audrey
Patrice et Yveline
Romain et Priscilla
René et Teresa
Thomas et Marion
Kévin et Mélissa
Nicolas et Florence
Jean Claude et Joy
Florian et Isabelle
Arnaud et Emilie

Gabin et Adelaïde
Benjamin et Mélissa
Florian et Anaël
Mathieu et Delphine
Quentin et Margaux
Christophe et Rachel
David et Nuria
Guillaume et Maria
Thibaut et Andréa
Vincent et Elisa
José et Evelin



Décès

Une pensée pour ceux
qui nous ont quittés
**NOUS NE LES OUBLIONS
PAS**

Naissances



Joyce, Kalinka, Lilou, Rose,
Elyna, Tessa, Iris, Tyana,
Julia, Alessia, Iris, Mïa,
Malo, Paolo, augustin,
Kemys, Souleyman, Luis,
Pablo, Léo, Pablo, Abel,
Nino, Lewis, Andrea, Lizio,
Léana, Talia



*Chères Magalassiennes,
Chers Magalassiens,*

Nous voici fin 2024.

Les années défilent, notre village vit au rythme des saisons, nous voici maintenant arrivés à la porte de la dernière année du mandat.

Vous trouverez dans ce bulletin la confirmation que les membres du conseil municipal, accompagnés du personnel communal, travaillent au bienfait du village.

Nous continuons ensemble, toujours conscients, du travail qu'il reste à accomplir pour achever notre programme et bien plus !

La gestion de la commune se fait au quotidien.

Les finances sont en équilibre; la commune n'augmente pas le taux des impôt locaux.

Nous faisons notre possible pour vous satisfaire : propreté, disponibilité, gestion des écoles, sécurité, travaux (petits et grands) à l'écoute des associations, accompagnement des personnes vulnérables, etc..

Notre programme de campagne est en fin de réalisation, les promesses sont tenues ; les travaux « école et voiries » de la Peyrade sont terminés.

Nous reportons nos efforts sur le centre du village, au rythme des possibilités financières et des subventions.

Courant septembre, à la suite de décisions gouvernementales, le Département nous a annoncé que les subventions aux communes allaient être réduites ; mauvaise nouvelle ! Nous en sommes désolés. Certains projets devront être reportés.

Seuls les dossiers portant sur la sécurité et ceux destinés à assurer les besoins en eau potable seront retenus.

Maison BACOU : Après le décès de Madame BACOU, nous avons préempté la maison, le parc, et le site de Montfo. Ces biens feront partie du patrimoine de notre village et seront aménagés lors du prochain mandat.

Le parc de 2000 m² sera ouvert aux habitants et la maison deviendra un centre culturel réunissant la médiathèque, et un musée intégrant les vestiges de Montfo ainsi que l'ensemble des pièces relatives aux « Cloches, sonnailles » et au carillon.

Je remercie toutes les associations, et tous les habitants qui nous aident.

Dans le domaine du social, le C.C.A.S tient une place prépondérante ; ses membres œuvrent dans la discrétion.

Les "Restaurants du coeur" ont quitté leur local insalubre rue des écoles pour s'installer dans une pièce de l'ancienne école Rue Capitaine Bonnet répondant aux normes d'hygiène, de sécurité et d'accueil du public. Ils le méritent. Un grand bravo aux bénévoles !

Nos commissions :

- La commission « Fête » organise de nombreux événements et s'associe aux animations des associations.
- La commission « Pédagogie » a réalisé un travail remarquable et a accompagné le transfert de l'école élémentaire; un sans-faute.
- La commission « urbanisme et grands travaux » continue à améliorer Magalas.
- Les élus en charge des associations sont tous au plus près et à l'écoute de leurs besoins.
- La commission « sécurité » règle chaque jour au mieux la vie des magalassiens.
- Et celle du patrimoine œuvre pour préserver notre environnement.

Vous trouverez aussi dans ce bulletin deux dossiers nouveaux, (l'installation de l'orgue à l'église et l'achat de la maison BACOU) ainsi que les travaux réalisés et terminés, école, pont, voirie, pluvial ect.. Par ce bulletin nous vous invitons dans vos foyers, espérant que vous nous réserverez le meilleur accueil.

Il est impossible de tout réaliser du jour au lendemain.

Je remercie les habitants qui nous aident, ceux aussi qui entretiennent leur devant de porte et également les employés communaux (administratifs et techniques).

Nos pensées vont à vous tous ; toute l'équipe vous souhaite le meilleur pour cette fin d'année.

Le magalassien est fier, courageux, têtu, persévérant et intelligent.

Votre Maire,
Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE

Bonnes fêtes de fin d'année



Ps : Merci à la ville de Bédarieux et à son maire Monsieur Francis BARSSE pour le prêt de "l'Orgue du Temple" qui sera installé dans notre église pendant 30 ans, renouvelables. Merci aussi pour le prêt des décorations de Noël qui illuminent cette année notre Promenade. L'ensemble est gratuit.

TRAVAUX 2023-2024

Quartier la Peyrade - Réfection complète du pluvial



Création d'une voie publique pour l'école

Avant



Pendant



Après



Création du nouveau bassin de rétention



Création d'un nouveau parking en lieu et place de l'ancien bassin de rétention situé entre les deux écoles



Enfouissement des réseaux (Assainissement, électricité, téléphonie)



Réhabilitation du Pont (Chemin de la montagne)



Réfection de la voirie départementale (Chemin de la montagne)



Cimetière

Désormais, toutes les allées du cimetière sont identifiées.
Elles sont signalées par une plaque portant un nom de fleurs ou de plantes.
Nous veillons à ce que ce lieu d'hommage et de recueillement intemporel demeure entretenu et paisible.
C'est un devoir pour la mémoire de nos proches.



Création du funérarium



La commune sera bientôt dotée d'un funérarium (entièrement financé par une société privée). Il accueillera les familles et les proches voulant se recueillir auprès d'un défunt avant les obsèques.

Situé rue de L'égalité près, du serre-mains et en face de l'entrée du cimetière, il sera constitué d'un hall d'accueil, de deux salons de réception des familles et de présentation des corps ainsi que d'un espace commercial de ventes de fleurs et de plaques; il sera opérationnel en avril 2025.

Un parking sera aménagé pour les visiteurs avec une place pour les personnes à mobilité réduite.

A noter qu'il n'y aura pas de crématorium et que le serre-mains sera restauré et réhabilité par la commune.

La santé

Le nouveau cabinet de kinésithérapie et le centre d'optique médical

Ont le plaisir de vous annoncer l'ouverture de leurs cabinets. Ils vous accueillent sur RDV du lundi au vendredi. Pour assurer la prise en charge des patients, les cabinets disposent de plateaux techniques modernes et spacieux. Prise de rendez-vous par téléphone :

Kinésithérapie : 06 67 56 28 13

Ostéopathie : 06 16 69 15 28

Podologie : 06 81 96 84 05

Optique occitanie : 04 67 36 89 01



BILAN VISUEL GRATUIT
Avec ou sans Rendez-Vous

SÉCURITÉ

Convention pour une police pluri communale

Au cours du conseil municipal du 26 septembre 2024, le Maire Jean-Pierre Simo-Cazenave et Jean-François Audaire, adjoint à la sécurité, ont reçu Michel Farenc, maire Puissalicon afin de signer la convention de mise à disposition des policiers municipaux.

Les deux communes entretiennent une relation de collaboration ancienne et constructive fondée sur une continuité territoriale et une proximité de leurs populations et de leurs enjeux sécuritaires.

La commune de Magalas a consacré un effort important pour équiper sa police municipale, appuyée par la gendarmerie de Servian, elle est en capacité de répondre aux besoins de sécurité aussi bien en termes de présence sur le terrain, de surveillance, de prévention et d'interventions.

C'est dans un souci d'efficacité et pour répondre aux besoins croissants de la population que la commune de Puissalicon pourra bénéficier d'une sécurisation ponctuelle des moyens d'intervention des policiers municipaux de Magalas.

Les policiers municipaux rempliront leurs missions sur les deux territoires contigus sous l'autorité des Maires respectifs. La convention aura une durée de validité d'un an renouvelable.



MAIRIE de MAGALAS



MAIRIE de PUISSALICON

Sécurité-passage aux 30 km/h en agglomération



Depuis le 24 Octobre, la **vitesse est limitée à 30 km/h**. Pour répondre à la demande de nombreux habitants se plaignant de la vitesse excessive dans le village, la municipalité a décidé d'appliquer la limitation de vitesse à 30 km/h à l'ensemble de la commune. Cependant le tronçon situé entre le rond-point Bir-Hakem et celui de la porte de l'amitié reste à 50km/h.



Création du passage piéton aux normes



Mise en place d'un passage alterné, Rue de la Cité



Préparation pour le pont porte de l'Amitié



Un élagage important augmente la visibilité, nous espérons qu'avec ces choix la sécurité sera renforcée. (Cyclistes, automobilistes) etc ...

Participation citoyenne

La participation citoyenne est un dispositif simple et efficace qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier et de la commune.

Des référents citoyens ont été choisis sur la base du volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier

et la Police Municipale ou la mairie.

En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité au quotidien.

Elle permet de rassurer la population

avec une prévention de proximité, et génère une solidarité de voisinage.

A Magalas, cinq secteurs sont représentés par un ou plusieurs référents listés ci-dessous.

Secteur	Quartiers et environs, Voies	Noms référents	E-mail référents
1	Le Vic, L'Audacieuse Zone Nord et Sud	Casabianca Christian	casabianca.chris@gmail.com
2	Cambredon, Rue du Pradinels, Chemin du bois...	Tarbouriech Denis	josianetarbouriech@gmail.com
3	Les Hauts de Montfo, Rue du Chèvrefeuille...	Lemarechal Jean-Claude	jean-claude.lemarechal34@orange.fr
4	La Pinède, Rue de l'égalité, Terrasse de Riels...	Thomas Jacques Pestiaux Michel Tinet Gilles	thomasjacques@sfr.fr pestiaux.michel@neuf.fr alcagi.tinet@laposte.net

Le rôle du référent de quartiers

- rassurer et informer la population,
- resserrer les liens sociaux et développer l'esprit civique,
- renforcer le tissu relationnel entre les habitants d'un même quartier
- renforcer les liens police municipale/citoyen
- exercer des actes élémentaires de prévention concernant les logements momentanément vacants (ramassage du courrier, surveillance)

Nous recherchons des personnes intéressées pour devenir « référents de quartiers » et souhaitant s'investir dans ce domaine. Les volontaires sont invités à se faire connaître à l'accueil de la mairie, par mail (accueil@ville-magalas.fr) ou par téléphone (04.67.63.20.19).

URBANISME

Qu'est-ce que le SPANC ? Service public d'assainissement non collectif

Le traitement des eaux domestiques est obligatoire avant de pouvoir rejeter l'eau dans le milieu naturel.

Dans le cadre de la prise en charge de l'assainissement non collectif depuis janvier 2024, la communauté de communes à également pour mission le contrôle des installations d'assainissement non collectif, une obligation fixée aux communes par la loi qui s'imposent aux particuliers.

Le rôle du SPANC est de préserver le milieu d'éventuelles pollutions et de prévenir des risques sanitaires. **Si votre habitation n'est pas raccordée au réseau d'assainissement collectif, la mise en place d'un système de traitement individuel est obligatoire. De même les contrôles d'installation existantes sont obligatoires sur une périodicité n'excédant pas 10 ans.**

Pour plus d'informations : 04.67.80.70.45 ou spanc@avant-monts.fr

Les missions du SPANC

- Limiter les pollutions domestiques.
- Protéger les cours d'eau et la nappe phréatique.
- Conseiller et accompagner les usagers.
- Effectuer des missions de contrôles sur les installations d'assainissement individuel (conception, réalisation, diagnostic dans le cadre d'une vente, contrôle périodique de bon fonctionnement).



NOS ÉCOLES

**Les travaux terminés, l'inauguration a eu lieu en avril 2024.
Plus de 1000 personnes y ont assisté.**



La rentrée scolaire s'est déroulée comme prévu. Tous les enfants de l'école maternelle et de la nouvelle école élémentaire Simone VEIL se retrouvent maintenant sur le même pôle éducatif.

Un grand merci à tous les intervenants, sans oublier les habitants.



COMMUNICATION

Nouvelle Page Facebook de votre commune

Créée en juin 2024, cette page a été conçue pour renforcer notre communication avec vous et vous tenir informés des dernières nouvelles, événements, et initiatives locales. Que vous soyez un résident de longue date ou un nouvel arrivant, nous souhaitons que cet espace soit un lieu d'échange et de partage.

Sur notre page, vous pourrez :

- Suivre les actualités : Les informations importantes, incidents, coupures d'eau ou d'électricité...

- Participer aux événements :

Découvrez les événements à venir, qu'il s'agisse de festivals, de marchés, de réunions publiques...

- Partager vos idées : Nous encourageons vos retours et suggestions pour améliorer notre commune.

Nous vous invitons à aimer notre page et à nous suivre pour ne rien manquer.



ILLIWAP

ILLIWAP est une application mobile citoyenne gratuite. Téléchargeable sur son téléphone mobile, en complément du site internet et du réseau social

Facebook, elle permet de recevoir en temps réel des informations locales. Elle propose aussi aux citoyens de signaler directement à la mairie tout problème ou toute dégradation : décharge sauvage, fuite d'eau, mobilier urbain dégradé, poubelles cassées, etc.

Installez l'application sans plus tarder

Pour installer l'application, rendez-vous sur l'Apple Store ou sur le Play Store et téléchargez l'application Illiwap.

Une fois l'application installée, dans la barre de recherche, tapez Magalas et validez. L'application vous propose de suivre « Mairie de Magalas ». Vous y êtes ! En suivant la commune, vous recevrez ses notifications d'information.

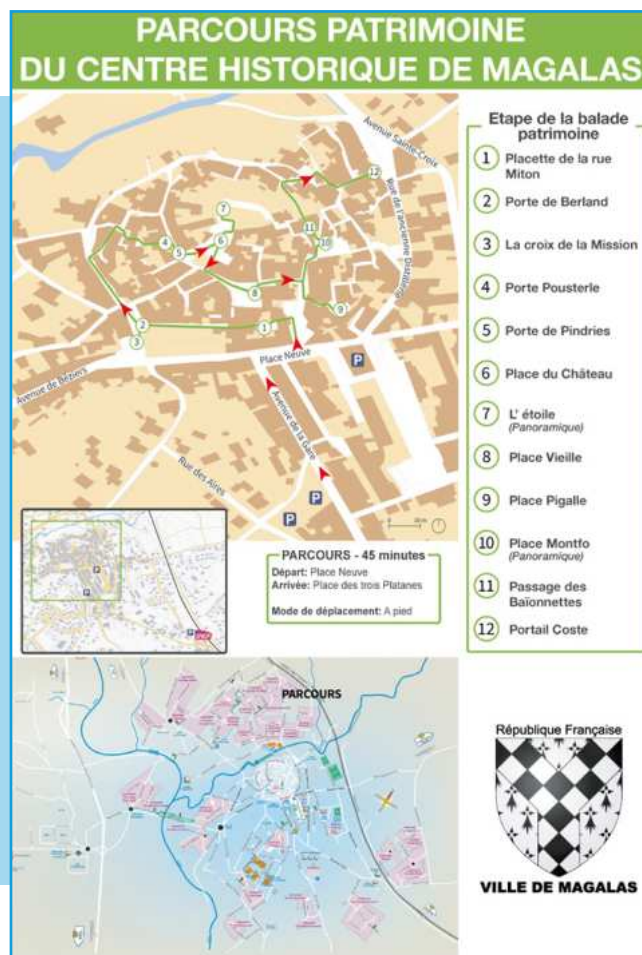
PATRIMOINE

Parcours du Patrimoine

La ville de Magalas a mis en place un parcours du Patrimoine permettant au public de découvrir le centre historique du village.

Partez explorer cet itinéraire en boucle de 45 minutes, une balade à pieds qui contient 12 étapes.

Le départ se fait depuis la Place Neuve et se termine à la Place des trois Platanes.





Un orgue installé à l'église Saint-Laurent

En 2023, les maires de BEDARIEUX et de MAGALAS se rencontrent et discutent de la possibilité de mettre l'orgue dit « du Temple de Bédarieux » en dépôt dans l'église St Laurent de Magalas qui n'en dispose pas.

En mars 2024, la convention officialisant ce prêt gratuit de l'orgue à Magalas, pour 30 années reconductibles est validée par les 2 conseils municipaux. La Ville de Bédarieux en reste bien sûr propriétaire.

Dans la foulée, une convention d'utilisation de l'instrument est également signée entre les 2 communes, le clergé affectataire et le CEPO (CENTRE D'ETUDES POLYPHONIQUES ET ORGANISTIQUES) présidée par M. Paul RODIER, professeur de musique et d'orgue, afin de définir les modalités de son utilisation, de son rayonnement, avec l'organisation de concerts, festivals, et diverses activités musicales, développement de classes d'orgue, etc... et participation à la mise en valeur des orgues des hauts cantons de l'Hérault.

La ville de Magalas a alors sollicité des subventions auprès de la Drac, du Département et de la Région pour aider au financement de l'installation de l'orgue et son harmonisation. Le chantier est en cours et les derniers réglages devraient avoir lieu d'ici le printemps 2025.

L'inauguration de l'instrument est prévue pour juillet prochain, avec une cérémonie religieuse et plusieurs concerts pour fêter cet événement important et rare.

Historique de l'orgue : Probablement acquis au début du XIX^e siècle pour les besoins du Temple de Bédarieux, restauré en 1861 par Théodore PUGET, sa partie la plus ancienne (le sommier et les tuyaux) serait du XVIII^e siècle, peut-être construite par le facteur d'orgue Guillaume MONTURUS, et en ferait ainsi l'un des orgues les plus anciens de l'Hérault.

Classé monument historique en 1984, à nouveau restauré en 1986-87, il a été acheté par la Ville de Bédarieux en 2014, tandis que le temple était vendu.

Depuis lors, sans qu'aucune destination ne lui soit trouvée, il était stocké dans l'atelier du facteur d'orgue.

C'est désormais à Magalas, dans l'église paroissiale que cet instrument, « un vrai bijou », comme le définissent les connaisseurs, est désormais installé.

L'orgue est composé de 2 soufflets, un sommier, un seul clavier de 53 notes et de plus de 400 tuyaux.



PROPRETÉ

Incivilités

Lutter contre les incivilités. Nous les constatons, nous écoutons les doléances des administrés et nous les regrettons.

Déjections canines, déchets, bacs individuels de collecte laissés toute la semaine gênant et/ou bloquant le passage des piétons sur le trottoir, stationnement de véhicules dans des endroits pouvant gêner le déplacement des autres utilisateurs et ce malgré les panneaux...

Les incivilités sont des gestes du quotidien qui portent atteinte à notre cadre de vie et aux règles essentielles du vivre ensemble. Elles peuvent également être à l'origine d'un sentiment d'insécurité.

Il faut dépasser ensemble ce fléau, si chacun prenait conscience de ces incivilités, la vie de tous serait plus douce dans notre commune.

Merci de partager cette volonté.

Le saviez-vous ?



C'est terrible, le local a été incendié mi-novembre par deux mineurs de Magalas. (30 000 euros de dégât)



Le point de collecte placé sous la Maison Pour Tous est réservé uniquement au service de collecte des commerçants.

Les animaux errants

À Magalas les animaux errants ne restent pas dans la rue, ils sont pris en charge.

Trois structures existent pour cela.

- **La fourrière animale**

Elle a pour mission de capturer les animaux signalés comme errants. Elle est placée sous la responsabilité de la police municipale. Les animaux sont capturés et transmis à la SACPA de Béziers.

L'issue probable est l'euthanasie.

- **L'association les chats libres**

Elle n'a pas pour mission de recueillir les animaux errants. Les bénévoles de L'association capturent les chats, puis les transportent chez le vétérinaire pour stérilisations et assurent le suivi post-opératoire.

Une fois que les chats sont remis sur pattes, ils sont relâchés à l'endroit de la capture.

Certains chats, les plus sociables, peuvent être proposés à l'adoption. Contacts : 06 23 79 30 86

- **L'association Terra Tao**

C'est un refuge animalier prenant en charge dans la limite

de ses disponibilités les animaux abandonnés ou sans maître qui lui sont présentés, cela sans discrimination territoriale.

Sa mission est de les accueillir, les mettre en quarantaine sanitaire, les soigner, retrouver leurs maîtres ou leur trouver une nouvelle famille.

Terra Tao fonctionne sous le suivi d'un docteur vétérinaire accrédité et diplômé. Tel: 06 25 87 43 03

La Maison de ma Région

L'équipe de La Maison de Ma Région Hérault à pris place pour la deuxième année consécutive sur la Promenade.

Sa mission était d'informer et d'accompagner les citoyens sur les aides et dispositifs régionaux, de conseiller en matière d'emploi, de formation et d'orientation, d'assurer le service de transports scolaires et commercial régional liO et d'accompagner les entreprises et les porteurs de projets économiques avec des collaborateurs de l'agence régionale.



Le maire, Jean-Pierre Simo-Cazenave, Alice Arraez, adjointe et Francine Gérard, conseillère municipale, ont accueilli Florence Brutus, vice-présidente de la Région et Jean-Marc Biau, conseiller régional.

Centenaire



Notre commune compte une centenaire de plus. C'est entourée de toute sa famille que Madame Henriette Maraval a soufflé ses 100 bougies.

Les bénévoles des restos du cœur se sont installés dans leur nouveau local.



LE PETIT MOT DU NOUVEAU COMITE DES FETES DE MAGALAS

"L'Année 2024 a été pleine d'émotions. Festivités au top, de la chandeleur à la fête votive, la soirée du 13 juillet, fête de la musique et les mardis musicaux. On a fini en apothéose le samedi 02 novembre avec la soirée des années 80. Nous remercions Mr le maire, les élus, pour leur présence et leur soutien lors des festivités. Une pensée pour tous les employés municipaux pour leur dévouement sans faille lors de la mise en place, sans oublier notre police municipale et à tous les bénévoles du comité des fêtes, qui prennent plaisir à faire plaisir. Nous préparons avec les membres du comité et les élus, les festivités 2025 qui seront pleines de surprises et grandioses."



CULTURE

LA MÉDIATHÈQUE



Tout au long de l'année l'équipe de la médiathèque a proposé un large éventail d'animations; conférences, rencontres d'auteurs, théâtre, musique, ateliers, expositions. Sans oublier les spectacles, jeux et les nombreuses activités culturelles et ludiques pour les plus petits.



Cette année encore la commission festivités animée par sa présidente Laurence Terol et de ses membres Alice Arraez, Francine Gerrard, Sophie Clemente, Patricia Simo, Roger Bordes, Daniel Launey, Philippe Lapanouse et Jean-François Audaire ont proposé un programme très complet.

Chacun a pu profiter des activités comme le marché de Noël, la patinoire sur la promenade, la fête de la musique sans oublier les traditionnels "mardis musicaux" qui rassemblent durant tout l'été des spectateurs toujours plus nombreux.

Ces manifestations demandent de gros efforts de la part du personnel communal et des élus qui organisent ces journées.



Les vœux du maire



Le repas des aînés

Comme chaque année, la municipalité invitait tous les habitants de plus de 60 ans à venir partager le "repas des aînés".

Le 11 février, ce sont plus de 350 convives qui ont répondu présent et ont été heureux de se retrouver dans la salle du gymnase Coste Rouge. Le repas fut apprécié de tous. L'après-midi s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur avec un spectacle d'illusionnisme et c'est avec un peu de tristesse que les convives se sont quittés en se donnant rendez-vous pour 2025.





Chères Magalassiennes, Chers Magalassiens,

Lors du dernier conseil municipal du 10 décembre courant, il a été évoqué les projets de retenues hivernales et celui de la création de nouveaux vestiaires et remplacement de la pelouse synthétique du stade.

Les retenues hivernales ne seraient alimentées que par l'eau du Rhône et eau de pluie et uniquement **en hiver**.

Une réunion était prévue en fin d'année avec les autorités de l'Etat, mais reportée à une date non définie pour 2025.

Compte tenu des restrictions budgétaires globales à venir, une concrétisation semble très hypothétique.

Un projet global de création de nouveaux vestiaires et remplacement de la pelouse synthétique était chiffré à 1,1 million d'euros (500 000,00 euros vestiaires et 600 000,00 euros pelouse).

Cet investissement n'est pas supportable par uniquement la commune de Magalas.

Il est envisagé de soumettre ce projet à la Communauté de communes des Avant Monts et se regrouper au sein d'un projet fédérateur. Les petites communes de moins de 3500 habitants ont de plus en plus de mal à maintenir opérationnels les stades. Pour nos enfants, il est utile de se regrouper. Il est à noter, qu'actuellement de nombreux stades sont impraticables en cours d'année, suite à l'interdiction d'arrosage.

Félicitons les joueurs, dirigeants et bénévoles pour la montée possible en division supérieure l'année prochaine.

La patinoire sera ouverte à compter **du vendredi 20 décembre au samedi 4 janvier 2025.**

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Les élus Magalas Mon Village.

Chères Magalassiennes, chers Magalassiens,

Depuis le début de ce mandat, nous avons pris à cœur notre rôle de conseillers d'opposition. Nous avons siégé à toutes les commissions et assisté à tous les conseils municipaux, afin de participer activement aux décisions qui concernent notre commune.

Nous tenons à souligner que notre travail est mené dans un esprit de respect et de collaboration avec la majorité élue. Contrairement à ce que l'on peut observer au niveau national, nous avons su, ici à Magalas, travailler en parfaite intelligence avec la liste élue, toujours dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

La construction de la nouvelle école représente une grosse dépense pour notre commune. Cependant, il est crucial que cette dépense ne vienne pas freiner le développement des autres projets importants pour Magalas.

Dans ce contexte, il est impératif de gérer les finances municipales avec prudence, notamment en faisant des économies là où cela est possible, afin de garantir que tous ces projets puissent avancer sans compromettre l'équilibre financier de Magalas.

Nous souhaitons également évoquer le projet de la retenue hivernale, porté par le Département. Ce projet, qui suscite une opposition parmi une partie des habitants, est susceptible d'avoir des impacts importants sur notre territoire. Nous resterons vigilants à son sujet, afin que les intérêts de notre commune et de ses riverains soient respectés.

Nous continuerons à être vos porte-voix, à écouter vos préoccupations et à défendre vos intérêts. Nous restons pleinement engagés à œuvrer pour une commune toujours plus solidaire et prospère.

En cette période de fêtes, nous vous adressons nos vœux les plus sincères. Que Noël vous apporte chaleur, joie et sérénité, et que l'ensemble des Magalassiennes et Magalassiens passe de très belles fêtes de fin d'année.

Cathy, Estelle, Jérôme pour la Liste "Vers 1 Nouvel Avenir"

Du 20 décembre au 04 janvier	Durant la période des vacances scolaires de Noël la patinoire fait son retour sur la Promenade. Tarif 1€ les 30 minutes. Buevette tenue par des associations du village.	
17 janvier	VOEUX DU MAIRE Salle de la convivialité	
16 février	REPAS DES AÎNÉS Salle Coste Rouge Inscription obligatoire en Mairie du 27/01 au 12/02	
2 mars	CARNAVAL	
19 mars	COMMÉMORATION des victimes de la guerre d'Algérie, et des combats en Tunisie et au Maroc	
Du 30 avril au 4 mai	FÊTE VOTIVE	
8 mai	COMMÉMORATION Anniversaire de la victoire du 8 mai 1945	
18 mai	MARCHÉ DU TERROIR Place de la Promenade	
31 mai	FAIS TON SPORT Salle Coste Rouge	

Joyeuses fêtes !